



## La période des Fêtes : une occasion idéale pour récupérer

**Décembre 2017** – La période des Fêtes est souvent synonyme de cadeaux et de rassemblements et à la grande déception des spécialistes en environnement, notre consommation augmente considérablement. Bien qu'en appliquant au maximum le premier 'R' du principe des 3RV, soit la réduction à la source, nous générons beaucoup trop de matières résiduelles durant les festivités.

Ainsi, le bac de récupération est un allié important pour récupérer les décorations et les emballages. Par contre, vous ne pouvez pas y déposer tout ce que vous voulez! Voici un aide-mémoire de RECYC-QUÉBEC pour vous aider à récupérer chaque matière de façon responsable.

### Et pour les autres matières?

Le **papier d'emballage métallisé, les choux, les guirlandes et les rubans décoratifs** ne sont pas récupérables, il est préférable de les réutiliser le plus possible avant de les jeter dans le bac à déchets.

Le **styromousse** accompagne plusieurs produits que l'on achète. Apportez-le dans un de nos écocentres régionaux (Mont-Tremblant ou Sainte-Agathe-des-Monts) afin qu'il soit récupéré!

Réutiliser les mêmes **lumières de Noël** chaque année, c'est économique et écologique. Si elles sont toujours fonctionnelles, offrez-les à des proches ou à un organisme à but non lucratif. Sinon apportez-les à l'écocentre le plus près de chez vous. Ne les placez surtout pas dans le bac de récupération, car elles pourraient endommager les installations de tri.

Les **verres à vin** et les **boules décoratives** ne sont pas fabriqués à partir du même type de verre que les contenants que vous déposez dans votre bac. Ces objets abîmés ou brisés sont destinés au bac à déchets.

Privilégiez toujours les piles rechargeables pour vos appareils électroniques et les jouets, les **piles et batteries usagées ne vont pas à la poubelle** car elles risquent de polluer l'environnement en dégageant des produits chimiques toxiques. Apportez-les à votre écocentre ou trouvez un point de dépôt près de la maison sur le site [Appelarecycler.ca](http://Appelarecycler.ca). Plusieurs édifices municipaux et épiceries ont des installations pour les accepter.

Vous recevez un nouvel **appareil électronique**? Si vous voulez vous départir de l'ancien qui est toujours fonctionnel, un organisme à but non lucratif peut lui donner une deuxième vie. Apportez-le à votre écocentre ou recherchez un point de dépôt sur le site de [l'ARPE-Québec](http://l'ARPE-Québec).

Pour obtenir plus d'information sur la gestion des matières résiduelles, visitez le [traindeviedurable.com](http://traindeviedurable.com).



## CE QUE VOTRE BAC ADORE RECEVOIR PENDANT LE TEMPS DES FÊTES!



**Canette**  
Rapporter si  
consignée ou  
dans le bac!



**Enveloppes**  
Dans le bac!



**Boîte de Jouet**  
Séparer les  
matières  
et mettre  
dans le bac



**Boîte de carton**  
Dans le bac!



**Papier de soie**  
Dans le bac!



**Bouteille  
de plastique**  
Rapporter si  
consignée ou  
dans le bac!



**Bouteille de vin**  
Dans le bac!



**Contenant de verre**  
Dans le bac!



**Boîte de conserve**  
Dans le bac!



**Papier d'emballage  
non métallisé**  
Dans le bac!

RECYC-QUÉBEC

Québec

